

La lutte contre l'îlot de cherté suisse franchit un nouvel obstacle

Berne, le 29 avril 2014

Communiqué

La lutte contre l'îlot de cherté suisse franchit un nouvel obstacle

Le PLR se félicite de la prise en compte de ses propositions par la CER-E.

La suppression des obstacles bureaucratiques accélère les procédures douanières, assure des prix plus bas et plus d'argent dans le porte-monnaie des consommateurs. Le PLR. Les Libéraux-Radicaux est satisfait que la commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-E) soit entrée en matière aujourd'hui sur les propositions du groupe Libéral-Radical pour la simplification des procédures douanières. L'abolition de ces entraves au commerce est un élément clé dans la lutte contre l'îlot de cherté suisse.

En 2012, les entreprises ont dédouané près de 400 milliards de francs de marchandises avec plus de 30 millions de déclarations. En plus des coûts élevés de main-d'œuvre et de logistique, ainsi que des nombreuses réglementations spécifiques à la Suisse, des coûts administratifs élevés sont une cause supplémentaire du haut niveau de prix. Ces derniers empêchent, dans de nombreux cas, les détaillants suisses d'importer directement, rapidement et sans bureaucratie les produits étrangers.

C'est pourquoi, le groupe Libéral-Radical a proposé trois motions pour faciliter les procédures douanières, qui ont été déposées par le conseiller national Ruedi Noser et la commission de l'économie et des redevances (CER-N) du Conseil national ([13.4142](#), [14.3011](#), [14.3012](#)). Le PLR se félicite que CER-E en ait également recommandé l'adoption, comme le Conseil national l'a fait. Ainsi, la commission fait un geste clair contre l'îlot de cherté suisse.

Ce n'est que par la suppression de ces barrières commerciales que le niveau des prix suisses, très élevé en comparaison avec l'étranger, pourra baisser. Le PLR se bat pour des prix plus bas et plus d'argent dans les portemonnaies des consommateurs – **par amour de la Suisse.**

Contacts:

- Raphaël Comte, conseiller aux Etats, 079 598 56 53
- Ruedi Noser, président CER-N, conseiller national, 079 500 70 44
- Karin Keller-Sutter, conseillère aux Etats, 071 910 05 14
- Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10
- Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48